



## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

N/réf. : 10.03.04\_2025

### No 19-2025 – Séance du 27 mai 2025

**Boucllement du préavis n° 09-2021 (Blonay) – relatif à une demande de crédit d'un montant de CHF 246'000.- pour la réalisation de travaux d'entretien courant et achats pour divers bâtiments communaux**

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du boucllement du préavis mentionné ci-dessus soit :

- **demande de crédit d'un montant de CHF 246'000.- pour la réalisation de travaux d'entretien courant et achats pour divers bâtiments communaux**

|                      |     |            |
|----------------------|-----|------------|
| Préavis voté         | CHF | 246'000.00 |
| Montants dépensés    | CHF | 202'142.50 |
| Economie de dépenses | CHF | 43'857.50  |

Le montant de CHF 25'600.- pour le remplacement des sources lumineuses LED n'a pas été utilisé. En effet, les coûts relatifs à cette modernisation sont, depuis 2025, inscrits au budget d'entretien des bâtiments concernés.

Selon les conclusions du préavis validées par le Conseil communal de Blonay en date du 27 avril 2021, le montant de CHF 199'044.35 et été amorti par prélèvement au fonds de réserve « dotation pour investissements futurs » lors du boucllement des comptes 2021 (Blonay).

La dernière dépense de CHF 3'098.15, comptabilisée sur l'exercice comptable 2025, fera l'objet d'un amortissement spécifique sur cette même année, le fonds de réserve ayant été soldé au 31.12.2024.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

A. Bovay



Le secrétaire adj.

J.-M. Guex

Blonay, le 13 mai 2025

Délégation municipale : M. Gérald Gygli, municipal

Copie : bureau du Conseil communal – Cogest - Service des finances